

**TOURNESOL  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**HELIANTHUS ANNUUS  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Helianthus annuus ad praeparationes homoeopathicas***

DÉFINITION

Fruit sec de *Helianthus annuus* L. et cultivars.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Le fruit de tournesol est un akène ovale, à bords peu anguleux et courbes, tronqué aux deux extrémités. Il mesure environ 1,5 cm de long et 0,5 cm de large. Généralement noir ou violet-noir, il est parfois rayé de blanc et de gris. L'amande est huileuse.
- B. Réduisez le tournesol en poudre (355). La couleur de la poudre varie du gris clair au gris-noir. Examinée au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*, la poudre présente les éléments suivants : des fragments d'épicarpe, recouverts d'une cuticule épaisse, comprenant des cellules isodiamétriques d'environ 30 µm de diamètre et des poils tecteurs unicellulaires pouvant dépasser 500 µm de long ; des amas de cellules scléreuses polyédriques, à parois fréquemment canaliculées ; des fragments de cotylédons à cellules bourrées de gouttelettes d'huile ; quelques vaisseaux de bois à ornements spirales ou annelées.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* Agitez, pendant 15 min, 1 g de tournesol pulvérisé (355) dans 10 mL d'éthanol à 90 pour cent V/V R. Filtrez.

*Résultats :* le chromatogramme obtenu est semblable au chromatogramme type de l'huile de tournesol (2.3.2).

ESSAI

**Perte à la dessiccation** (2.2.32) : au maximum 8,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C, pendant 2 h, sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

**Cendres totales** (2.4.16) : au maximum 4,0 pour cent, déterminé sur 1 g de drogue pulvérisée (355).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère de tournesol préparée à la teneur en éthanol de 90 pour cent V/V, à partir du fruit sec d'*Helianthus annuus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide jaune clair.

### IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Résultats* : le chromatogramme obtenu est semblable au chromatogramme type de l'huile de tournesol (2.3.2).

### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 85 pour cent V/V à 95 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 0,4 pour cent *m/m*.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*